



CHALLENGE ROBERT LAULAGNET

TIR A L'ARC DOUBLE DISTANCE PAR EQUIPE

MARDI 18 JUIN 2024 - OYONNAX-VEYZIAT

La section Tir à l'Arc du Club des Activités Sportives des Retraités d'Oyonnax a le plaisir de vous inviter à son concours annuel double distance en extérieur.

Programme de la journée :

- Ouverture du greffe à 8 h
- Café offert
- Echauffement à 8 h 45
- Essais et réglages à 18 et 30 m à 9 h
- Premières séries de 10 volées de 3 flèches de 10 h à 12 h après les volées d'échauffement
- Repas tiré du sac sous chapiteau
- Deuxième série de 10 volées de 3 flèches de 13 h 30 à 15 h 30 après volées d'échauffement
- Dernière flèche à 16 h
- Résultats, récompenses et pot de l'amitié à 16 h 30
- **Chaussures de sport fermées**, tenue blanche ou tenue de votre club

Règlement :

- Le concours est ouvert à tous les archer(e)s ayant une licence FFRS
- Composition : Equipe de 2 archer(e)s
 - 1 archer(e) arc classique, tir à 18 m sur blason complet de 40 cm
 - 1 archer(e) arc classique, tir à 30 m sur blason complet de 60 cm
- Les archers isolés auront la possibilité d'intégrer une équipe d'un(e) autre archer(e) d'un autre club, dans la mesure du possible
- Le nombre d'équipes est fixé à 24 équipes maximum, soit 48 archer(e)s - Tir AB puis CD
- Le nombre d'équipes est limité à 2 par club ; liste d'attente possible pour une ou plusieurs équipes supplémentaires en fonction des inscriptions

Classements :

- Classement par équipe : Total des scores des 2 séries (18 m et 30 m). Récompenses aux 2 archer(e)s des équipes classées 1ère, 2ème et 3ème
- Classement par club (sur les 2 meilleures équipes de chaque club)
- Récompense de la dernière flèche à 18 m
- Récompense de la dernière flèche à 30 m

En fonction de la météo, prévoir chapeau, casquette, lunettes et protection soleil

Droit d'inscription : 20 € par équipe de 2 archer(e)s

Inscription pour le 31 mai au plus tard par mail à MA Federspiel sectionta.oyonnax@yahoo.com
Règlement par chèque uniquement, à l'ordre du Club des Activités sportives des retraités d'Oyonnax à remettre au greffe le jour du challenge (de préférence, 1 chèque par club)

Contacts : MA FEDERSPIEL 06 49 95 05 35 et Françoise BERGERON 06 88 30 81 61